Associations Familiales Catholiques

AFC de Sens et sa région
mouvement national reconnu d utilité publique

**QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008**

**Soumis par l'Association familiale catholique de Sens et sa région**
**Tél : 03.86.64.13.81 (**afcsens@free.fr**)**

*Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 3 mars éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet* afcsens.free.fr *et sur le site internet* www.afc-france.org

**CANDIDAT :**
NOM PRENOM : **Marie-Louise FORT**
PARTI OU TENDANCE POLITIQUE : **UMP**
COMMUNE (et nombre d'habitants) : **SENS (28 000 habitants)**
DEPARTEMENT : **Yonne (89)**
(Informations obligatoires)
CANDIDAT SORTANT : **Marie-Louise Fort**

1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?
Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

Dans mon équipe municipale sortante, il y avait un adjoint aux affaires scolaires et un conseiller délégué à la petite enfance. Si nous sommes réélus ce schéma sera maintenu. Mais bien entendu comme je l'ai fait lors du dernier mandat, pour toute question de première importance concernant la famille et l'éducation j'entends garder la responsabilité de ces dossiers et être l'interlocutrice directe des familles.
Enfin je vous rappelle que nous avons mis en place la Maison de la parentalité. Ce dispositif est à la disposition de toute famille, tuteur ou encore association pour tout problème ou question liée à la famille.

2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE
Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

Lors du dernier mandat mes adjoints et moi-même avons célébré nombre de mariages. A chaque cérémonie nous avons choisi de sensibiliser les futurs mariés sur leurs responsabilités mutuelles, sur l'importance de l'engagement qu'ils prennent. Nous continuerons bien entendu à leur expliciter clairement leurs obligations tout en les sensibilisant sur l'importance de cet échange de consentement qui les engage pour la vie. Personnellement j'ai aussi toujours dit aux mariés qu'ils devaient se surprendre, se faire rire afin de conserver ce sentiment de joie et de plaisir de vivre à deux et ce, même après 50 ans de mariage.
Quant à l'union de personnes de même sexe, je me suis toujours officiellement prononcée contre. En effet je pense qu'une famille doit être composée, pour être équilibrée, d'un homme et d'une femme.
C'est pourquoi je m'engage en tant que Député-maire à m'opposer à un texte de loi

proposant le mariage de deux personnes de même sexe. Pour autant, je reste favorable au pacs qui permet aux personnes qui le souscrivent de bénéficier de protections légales s'il arrivait un accident de vie dans le couple.

3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?
Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

Durant le dernier mandat nous avons augmenté de 50 % le nombre de places de crèches. Mais il faut encore aller plus loin c'est pourquoi nous sommes actuellement en pourparlers pour créer une crèche d'entreprises. De la même façon nous augmenterons encore le nombre de places dans nos crèches. Je rappelle que nous avons aussi mis en place le relais hirondelle.
Pour ce qui est de l'accueil des enfants handicapés nous travaillons en étroite collaboration avec les établissements scolaires, les structures accueillant ce public et leurs familles et la « commission extra municipale handicap » pour faciliter leur intégration dans la vie locale et leur circulation.
Enfin pour les activités extrascolaires, nous avons le service périscolaire qui accueille les enfants en dehors des heures scolaires pour l'aide au devoir et des activités sportives et culturelles. De la même façon le service des sports n'a de cesse de développer les activités sportives dans le cadre de cité-sport et l'école multisports.
Et bien entendu nous continuerons à soutenir les actions des associations locales dans ce domaine dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et du dispositif de réussite éducative.

4. AIDER LES PARENTS À ETRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

Pour ce faire nous avons ouvert la Maison de la parentalité qui permet à tous parents, tuteurs ou encore associations d'avoir des échanges, des informations, des soutiens, …, pour les aider dans l'éducation des enfants. Cela se fait en étroite collaboration avec les responsables des deux centres d'animation, l'association « le jeudi des parents », le coordonnateur du dispositif de réussite éducative et celui du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et enfin de la CAF et du Conseil général.

5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse» a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels& Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Ce mode de réduction est déjà mis en place à Sens pour les activités sportives, culturelles, les activités organisées par les centres d'animation,…Nous allons réfléchir à une extension du dispositif et en étudier l'impact.

6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

Nous avons déjà mis en place cette pratique à Sens.
1 à 2 personnes à charge : 20%
3 personnes et + à charge : 25%
abattement général à la base : 15%
abattement spécial à la base en faveur des personnes à condition modeste,… : 15%

7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

Dans le cadre du CLSPD nous avons déjà pris nombre de décisions protégeant l'enfant (arrêté de circulation des mineurs de moins de 13 ans après 23h, lutte contre les violences scolaires, le racket, lutte contre les trafics de drogue,…Nous continuerons à mettre en place ce genre de protection et en particulier nous travaillons déjà comme je m'y étais engagée auprès de vous à réfléchir à une réglementation des affichages.

8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

Nous avons souhaité développer l'offre immobilière à Sens afin que chacun puisse construire son parcours résidentiel par la location ou l'achat. Aujourd'hui 520 permis de construire ont été délivrés par la Mairie pour des logements locatifs, d'accession à la propriété, sociaux, de standing.
De plus nous avons lancé la procédure de renouvellement urbain pour les logements sociaux.
En ce qui concerne les attributions cela n'est pas de notre ressort. Les bailleurs sociaux attribuent les logements par l'intermédiaire d'une commission d'attribution à laquelle participe un ou des représentants de la ville.
Quant aux promoteurs immobiliers, ils sont seuls responsables des attributions.

9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

Je suis la réglementation nationale pour les autorisations. Pour autant, localement, je ne ferai pas d'excès de zèle…je n'autoriserai que les ouvertures légales.

10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles…Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?
D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

Nous avons toujours été vigilants quant aux services de proximité. Nous avons essayé de faire en sorte que l'ensemble des quartiers soit équipé du minimum de commerces et de services.
Nous avons refait 22 km de voirie qui était à l'abandon, créé de nombreuses pistes cyclables, créé plus de 40 places de stationnement handicapé, amélioré la circulation des personnes à mobilité réduite et les poussettes en aménageant de nombreuses baissières, en élargissant les trottoirs, label handicap pour l'accès au moulin à tan,…
En étroite collaboration avec la « commission extra municipale handicap » nous allons encore faire mieux en continuant les aménagements urbains, en aménageant les voies de

circulation pour faciliter la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et des vélos
Pour ce qui est de l'entretien des monuments religieux, nous travaillons avec les services de l'Etat afin que nos églises soient entretenues correctement, qu'elles soient accessibles pour le culte. Un exemple : l'intérêt et les efforts fournis pour que rapidement les travaux de réfection de la Cathédrale soient organisés.